

INTERNATIONAL COUNCIL
ON MONUMENTS AND SITES

CONSEIL INTERNATIONAL DES
MONUMENTS ET DES SITES

CONSEJO INTERNACIONAL DE
MONUMENTOS Y SITIOS

ICOMOS



ÉDITORIAL

Voir et dire le patrimoine

Lors la 16^{ème} Assemblée générale d'ICOMOS à Québec – Canada en octobre prochain, le projet de *Charte pour l'Interprétation et la Présentation des Sites culturels patrimoniaux* sera soumis à l'avis de l'ensemble des délégués¹. Interpréter c'est expliquer, rendre clair et compréhensible ou même donner un sens et une signification. Expliquer le patrimoine, lui donner un sens ; voilà bien des mots qui recouvrent les métiers de nombre d'entre nous, particulièrement dans notre rapport au citoyen. En France, dans la foulée du réseau des « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », le Ministère de la Culture a lancé, en 2005, le concept des « Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine ». La valorisation que suggère l'idée même d'interprétation repose sur des aménagements muséographiques singuliers et des médiations particulières. On postule qu'un lieu ou qu'une collection ne font pas tout, et que seules des clés de lecture permettent aux populations de s'en approprier la richesse. Les réalisations belges « Maison du Patrimoine médiéval mosan » à Bouvignes (1^{er} mai 2008) ou « Porte de Hal » à Bruxelles (7 juin 2008) appartiennent à ce même mouvement qui va à la rencontre d'un public de plus en plus exigeant vis-à-vis de l'offre culturelle qui lui est faite.

La définition, l'explication, le sens, la signification... du patrimoine : autant de notions qui se rapportent au discours sur le patrimoine mais pas au patrimoine en tant que tel dont le langage n'est pas verbal. Sa valeur intrinsèque, son authenticité, sa matière conservée, voire son esprit immatériel et intangible, sont autant de facettes du patrimoine qui existent indépendamment du discours que l'on peut élaborer à son propos. Ces éléments sont déjà pris en considération au travers des nombreuses chartes et autres documents doctrinaux relatifs au patrimoine². Convient-il aujourd'hui de fixer des orientations et d'établir des règles sur la manière de réaliser une médiation patrimoniale, sur la façon de parler du patrimoine? N'est-ce pas la liberté d'expression sur le patrimoine que l'on risque ainsi de limiter?

Stéphane Demeter
Président ICOMOS Wallonie-Bruxelles

¹ Le texte de la charte est téléchargeable sur <http://www.enamecharter.org> et <http://icip.icomos.org>.

² Notre association vient de publier un recueil raisonné de l'ensemble de ces textes dans leur version française. Vous pouvez en obtenir des exemplaires sur simple demande auprès du secrétariat et elle sera bientôt téléchargeable sur le site internet : <http://belgium.icomos.org>

LES RECONNAISSANCES INTERNATIONALES DU PATRIMOINE : DE LA LISTE INDICATIVE À LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL ; LE LABEL EUROPÉEN DU PATRIMOINE.

En Belgique, depuis la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1988, le patrimoine immobilier relève de la compétence des Régions qui gèrent cette matière de manière indépendante.¹ Seul l'État belge étant reconnu par les instances internationales, c'est néanmoins de concert qu'en 1996, les trois Régions ont marqué leur accord à la ratification de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (UNESCO, Paris, 1972) par l'Etat belge. Les trois Régions ont, par la suite, coordonné leur action et élaboré une première liste indicative commune, inventaire des biens pouvant à terme faire l'objet d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il a été alors décidé qu'elle compterait dix biens, deux en Région de Bruxelles-Capitale et quatre respectivement en Régions wallonne et flamande. De plus, chacune des trois Régions a introduit un dossier de candidature avec pour résultat l'inscription concomitante, en 1998, sur la Liste du patrimoine mondial, de la Grand-Place de Bruxelles, des béguinages flamands, et des quatre ascenseurs à bateaux du Canal du Centre et de leur site.

Depuis, chacune des Régions œuvre indépendamment des deux autres. En effet, à l'inverse d'autres États fédéraux comme l'Allemagne, l'Espagne ou encore les USA qui organisent une représentation unique, chaque Région délègue son représentant auprès des instances internationales. Si leurs positions en matière de patrimoine sont généralement convergentes, les Régions demeurent toutefois libres de définir leurs priorités et leurs orientations, et donc leurs choix en matière d'inscription sur la Liste indicative belge et d'introduction des candidatures auprès du Comité du Patrimoine mondial.

Ainsi, à plusieurs reprises, la Région flamande a ajouté des biens à la liste indicative et la Région de Bruxelles-Capitale l'a complétée avec le Palais Stoclet, tandis que la Région wallonne la laissait en l'état. Entre-temps, la Belgique a introduit plusieurs candidatures auprès du Comité du patrimoine mondial. Ont ainsi été inscrits :

- les beffrois de Belgique (1999) complétés en 2005 par les beffrois de France et Gembloux,
- la cathédrale Notre-Dame de Tournai (2000),
- les habitations majeures de l'architecte Victor Horta à Bruxelles (2000),
- le centre historique de Bruges (2000),
- les minières néolithiques de silex de Spiennes à Mons (2000),
- et le complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus à Anvers (2005).

A la demande du Comité du patrimoine mondial, de nombreux Etats membres, dont la Belgique, procèdent à la révision de leur liste indicative. Le contexte a en effet évolué depuis l'établissement de la première liste belge. Le Comité du patrimoine mondial a effectivement été confronté à une augmentation exponentielle du nombre de demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. En 1994, il a initié la *Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible*, avec pour objectif d'assurer que la Liste reflète bien la diversité culturelle et naturelle des biens de valeur universelle exceptionnelle. L'étude approfondie de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives a mis en évidence, d'une part, une représentation pléthorique de certaines catégories de biens et, d'autre part, un déséquilibre important entre le nombre de biens situés sur le continent européen et ceux situés sur d'autres continents. Ces éléments ont amené le Comité du patrimoine mondial à limiter le nombre de dossiers qu'il examinerait annuellement et à inviter les pays membres à privilégier les catégories peu représentées sur la Liste du patrimoine mondial ainsi que les dossiers à dimension transnationale. La priorité est en outre donnée aux pays n'ayant pas encore de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ce contexte contraint donc les trois Régions à se concerter et à organiser un tour de rôle pour le dépôt des dossiers de candidature.

¹ Cependant, la Région wallonne a remis cette compétence à la Communauté germanophone pour les biens situés dans les communes de langue allemande.



Pour sa part, la Région wallonne travaille à la révision de la Liste indicative et a identifié plusieurs thématiques associées à des lieux emblématiques :

- la thématique du thermalisme avec la ville de Spa,
- les sites napoléoniens avec le Champ de Bataille de Waterloo,
- les voies de communication et leur persistance avec la chaussée romaine Bavay-Cologne,
- les citadelles mosanes de Huy, Namur et Dinant,
- le patrimoine minier avec les charbonnages de Bois du Luc, du Grand Hornu, du Bois du Cazier et du Hazard,
- les panoramas avec le panorama de la bataille de Waterloo,
- les lieux de mémoire des deux grands conflits du XX^e siècle,
- un paysage culturel avec le plateau des Hautes Fagnes,
- et enfin le Palais des Princes-évêques de Liège.

La Région flamande devrait être partie prenante dans les dossiers concernant la chaussée romaine Boulogne-Bavay-Cologne, le patrimoine minier avec les mines du Limbourg et les lieux de mémoire des deux dernières guerres.

Parallèlement, le Palais des Princes-évêques vient de recevoir le label européen du patrimoine. C'est le premier bien wallon à recevoir cette distinction dont la procédure a été initiée par la France et quelques pays membres de l'Union européenne. Le but est de reconnaître certains biens qui véhiculent un message et une dimension européenne. On peut donc constater une gradation dans l'importance des intérêts que représentent certains de nos monuments ou sites, de l'échelon régional à l'échelon mondial.

Gislaine Devillers

**1^{ère} attachée à la Division du Patrimoine
(DGATLP – Région wallonne)**

La Liste indicative belge

(dernière révision : 08/04/2008)

- L'œuvre architecturale d'Henry van de Velde (08/04/2008)
- Le Palais de Justice de Bruxelles (08/04/2008)
- Les passages de Bruxelles / Les Galeries Royales Saint-Hubert (08/04/2008)
- La Maison Guiette, Populierenlaan 32 à Anvers (04/04/2005)
- Le noyau historique médiéval ou la "Cuve" de Gand, et les deux abbayes qui sont à son origine (02/04/2002)
- Louvain, les bâtiments universitaires, l'héritage de six siècles au sein du centre historique (02/04/2002)
- Les lieux de mémoire et monuments de la Grande Guerre : le westhoek et Régions voisines (02/04/2002)
- Le Noyau historique d'Anvers, de l'Escaut aux anciens remparts de vers 1250 (02/04/2002)
- Le Palais Stoclet (31/12/1998)

<http://wbc.unesco.org/fr/listesindicatives/state=be>

LA RÉVISION DE LA LISTE INDICATIVE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Actuellement, la Liste indicative belge comporte sept biens. La Région flamande a révisé ses propositions en 2002 et 2005 et retenu la Cuve de Gand, le Westhoek - lieu de mémoire de la Grande Guerre -, les bâtiments universitaires de Louvain, le noyau historique d'Anvers et, également à Anvers, la maison Guiette de Le Corbusier. La Région wallonne ne compte plus qu'une proposition : le château de Freyr inscrit dès 1997 sur la Liste indicative. La Région bruxelloise à inscrit le Palais Stoclet sur cette liste en 1998.

L'UNESCO et l'ICOMOS, son organe consultatif, examinent actuellement la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du Palais Stoclet, chef d'œuvre de Joseph Hoffmann et des ateliers des Wiener Werkstätte. Celle de la maison Guiette est également en cours d'examen, dans le cadre de la candidature sérielle de l'œuvre de Le Corbusier présentée par la France.

De ce fait, la Liste indicative belge se trouve quelque peu déséquilibrée. Suite aux indications du Comité incitant tous les Etats d'Europe à actualiser et harmoniser leur liste pour les dix prochaines années, un travail de révision a été entamé dans chacune des trois Régions.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donc décidé d'y participer en retenant, sur base des propositions de la Direction des Monuments et des Sites, trois biens pouvant prétendre à une telle reconnaissance internationale : Le Palais de Justice de Bruxelles, les Galeries Royales Saint-Hubert et le Bloemenwerf, maison-atelier de Henry van de Velde. Chacune de ces propositions s'appuie sur un dossier scientifique motivé par les historiens de la Direction des Monuments et Sites et répondant aux exigences de l'UNESCO.

Le Palais de Justice de Bruxelles

Edifié à partir de 1862, il est l'œuvre magistrale de l'architecte Joseph Poelaert. Cet édifice colossal constitue sans nul doute le sommet de l'architecture éclectique du XIX^e siècle. Son architecture d'inspiration classique s'enrichit d'emprunts à l'architecture assyro-babylonienne et égyptienne, témoignant ainsi de l'intérêt porté aux découvertes archéologiques du XIX^e siècle. Le bâtiment est conçu comme un assemblage de formes et de masses, où les espaces intérieurs et extérieurs s'interpénètrent de manière surprenante et audacieuse. Sa composition est une des premières applications avérées de la proportion continue, mieux connue sous le nom de « nombre d'or ». Le Palais de Justice a aussi la réputation d'être le plus

grand bâtiment construit au cours du XIX^e siècle. Sa structure met en œuvre les techniques industrielles les plus performantes de l'époque.

Cliché Bastin & Evrard © MRBC



Le Palais de Justice de Bruxelles.

Les Galeries Royales Saint-Hubert

Edifiées en 1847, non loin de la Grand-Place de Bruxelles, elles sont les premières galeries commerciales monumentales construites au XIX^e siècle. Elles reflètent la prospérité et l'ambition du nouvel État belge sous le règne du roi Léopold I^{er}. Leur programme révolutionne la typologie du passage telle qu'elle s'était développée depuis le début du siècle sur le modèle parisien et lui insuffle une nouvelle dimension. Leur architecte, Jean-Pierre Cluysenaar (1811-1880), l'un des plus importants représentants du style néoclassique en Belgique, combine le vocabulaire architectural de la Renaissance italienne et les technologies modernes du fer et du verre pour créer une rue couverte qui s'adapte parfaitement au paysage urbain.

Cliché Bastin & Evrard © MRBC



Les Galeries Royales Saint-Hubert.

Le Bloemenwerf

Figurant parmi les premières réalisations d'Henry van de Velde, édifiée à Uccle à partir de 1895, cette maison fut la résidence-atelier de l'architecte jusqu'à son départ pour l'Allemagne en 1900. Il correspond à un tournant décisif de la carrière de Henry van de Velde, qui se consacre aux arts décoratifs et à l'architecture, après avoir abandonné définitivement les beaux-arts. On y observe le souci de l'architecte pour un « design total » et une cohérence étudiée jusque dans les moindres détails. La maison s'impose comme une œuvre manifeste de l'époque de l'écllosion de l'Art Nouveau qui concrétise les théories artistiques de son auteur : un art basé sur la conception rationnelle, dépourvue de toute ornementation superflue et appliquée à la totalité du cadre de vie, depuis le plan des constructions jusqu'au moindre objet usuel. La portée internationale du Bloemenwerf ne se limite pas à ses attaches avec les « Arts and Crafts », puisqu'on y décèle une part de ce qui caractérisera la Sécession Viennoise et les réalisations ultérieures de Henry van de Velde, notamment de l'époque dite de « Weimar ».

A l'exception du Palais de Justice, les deux autres propositions s'inscrivent dans des candidatures sérielles et transnationales illustrant des catégories encore peu représentées. Les Galeries Royales Saint-Hubert illustrent une typologie commerciale spécifique, commune à plusieurs métropoles européennes : Paris, Bordeaux, Naples, Milan, Moscou, Prague, Budapest,.... Leur inscription serait une opportunité pour organiser une dynamique internationale d'échanges et d'expositions afin que ce patrimoine commun puisse réunir les différentes cultures.

Quant au Bloemenwerf, il est le premier jalon d'une proposition consacrée à l'œuvre architecturale d'Henry van de Velde, illustrant l'architecture du XIX^e et XX^e siècles à construire avec l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les biens sélectionnés bénéficient tous d'une protection légale et remplissent les conditions d'intégrité et d'authenticité requises.

D'autres propositions ont également été examinées : les cités-jardins de Bruxelles, l'œuvre représentative de Victor Horta en complément des habitations majeures de ce dernier déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, et d'autres monuments parmi les plus importants de la Région comme les serres et le domaine royal de Laeken, le grand entrepôt de Tour et Taxis, le site du

Cliché Bastin & Evvard © MRBC



Le Bloemenwerf

Heysel ; autant de biens méritant également une reconnaissance internationale mais ne faisant pas encore l'objet d'une gestion patrimoniale appropriée ou d'une décision de classement.

Les Régions wallonne et flamande procédant également à la révision de leur liste respective, les propositions seront regroupées pour être déposées auprès de l'UNESCO au nom de la Belgique en 2008. Les nouveaux biens figurant sur les listes indicatives ne sont pas susceptibles d'être présentés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial avant 2009 et éventuellement inscrits avant 2011.

Isabelle Leroy
Historienne de l'Art
Point Focal Unesco pour la Région de Bruxelles-Capitale
Attachée à la Direction des Monuments et des Sites

GRAND-PLACE DE BRUXELLES

ETUDE DE L'ÉVOLUTION DU BÂTI DANS L'ÎLOT SACRÉ



© Ville de Bruxelles

Lors de l'inscription de la Grand-Place sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1998, une zone de protection dénommée « Zone tampon » a été délimitée autour de la place. Son périmètre correspond à la délimitation de l'ancien PPAS (plan particulier d'affectation du sol) auquel ont été ajoutées les rues avoisinantes.¹ Il englobe 25 îlots (superficie de 15 ha 68 a) dont le tracé témoigne d'une urbanisation qui remonte au Moyen Âge. L'ancien PPAS obsolète a été abrogé par le Plan Régional de Développement en 1995 et la Ville a dès lors décidé d'en élaborer un nouveau, toujours en cours de réalisation.

L'élaboration de ce nouveau plan permettra de disposer d'une meilleure connaissance de la situation existante et, surtout, d'élargir les prescriptions dans le sens d'une meilleure prise en compte de la valeur patrimoniale du site, notamment au travers de prescriptions portant sur les affectations des immeubles. Il prévoit également, pour chaque transformation opérée dans ce tissu de la ville à forte prédominance patrimoniale, une étude d'intégration obligatoire.

Comme complément à ce plan, la Ville a décidé en 2003 de réaliser une étude de l'évolution du bâti des îlots bordant la Grand-Place.² Réalisée îlot par îlot, elle reprend systématiquement chaque maison de façon à permettre une lecture détaillée de son intégration au sein de son îlot et dans le tissu de la ville. Cette étude reprend une analyse stylistique des différents éléments visibles en façade et un inventaire des transformations opérées au bâtiment. L'analyse des volumes bâtis ainsi que celle des transformations réalisées au point de vue de l'occupation de chaque parcelle ont été également effectuées. Ces données sont rassemblées et visualisées à l'aide de plans montrant :

- les évolutions de ces habitations à l'intérieur des îlots et les différentes périodes de construction
- les différentes typologies d'implantation dans l'îlot

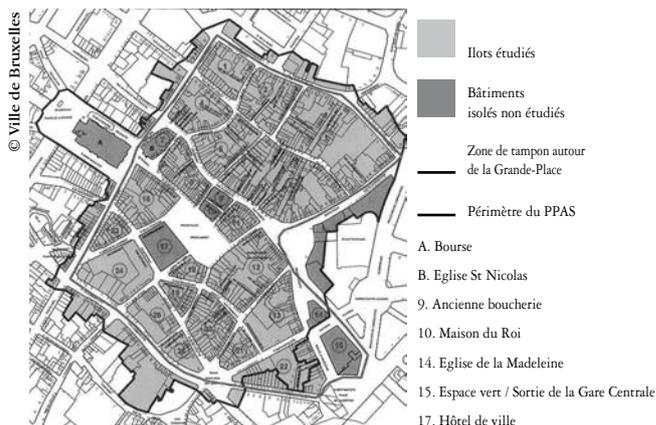
Ces documents de synthèse feront partie du nouveau PPAS.

Les données ont été obtenues à partir de documents d'archives conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles. La consultation de ces documents s'est concentrée sur les fonds Travaux Publics ainsi que sur certains plans plus anciens, afin de réaliser un inventaire des diverses demandes de transformations pour chaque maison.

En complément de cette analyse, la visite d'intérieurs d'îlots a permis de vérifier si les plans tracés à partir des informations contenues dans les archives correspondaient bien à la situation actuelle. L'étude de l'évolution du bâti au sein de ces îlots permet de mettre en évidence, sur base de plans chronologiques, la persistance d'éléments anciens qu'il serait judicieux de conserver à l'aide de mesures prévues dans le programme du PPAS.

En outre, cette étude est également utilisée comme outil de gestion par les services de la Ville pour guider les propriétaires des maisons du centre ville lors de la réalisation de travaux. En cas de demande de transformations, elle permet d'établir des priorités quant à la conservation ou non des volumes des bâtiments.

Paula Cordeiro
Architecte attachée à la Cellule Patrimoine historique
Ville de Bruxelles – Département Urbanisme
Section architecture



1 Le PPAS dénommé « Grand-Place et environs » (n° 30-10) fut approuvé le 24 août 1960.

2 L'étude est le résultat de quatre années de travail au sein de la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles et comporte 20 volumes. Conception et réalisation : Ville de Bruxelles – Cellule Patrimoine historique : Paula Cordeiro, architecte, et Annick Schwaiger, historienne de l'art. Collaborations ponctuelles de Caroline Jador, urbaniste, et Catherine Henkinet, historienne de l'art. Voyez également : V. HEYMANS (sous la dir.), Les maisons de la Grand-Place de Bruxelles (3e édition revue et augmentée), CFC-Editions, « Lieux de Mémoire », Bruxelles, 2007.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI



Cliché Guy Focant. © Région Wallonne DGATLP Division du Patrimoine.

La cathédrale de Tournai.

Edifiée à partir de la première moitié du XII^e siècle, la cathédrale Notre-Dame de Tournai succède aux deux premières construites au V^e et aux IX^e et X^e siècles. Ce troisième édifice se distingue par une nef romane d'une exceptionnelle élévation à quatre niveaux – au décor sculpté sans égal en nombre et en qualité –, à laquelle répond un chœur reconstruit en style gothique rayonnant durant la seconde moitié du XIII^e siècle. Le monumental transept terminé en absides, d'un style de transition entre le roman et le gothique, est dominé par cinq tours culminant à quelque 83m. La cathédrale illustre de manière saisissante l'évolution de l'architecture religieuse depuis l'époque romane jusqu'à l'éclosion du gothique. Son architecture romane témoigne d'apports et d'influences des architectures lombardo-rhénane, anglo-normande et d'Ile-de-France, tout en faisant école dans la vallée de l'Escaut et le Nord de la France, comme la disposition "en croix potencée" des cinq tours du transept, largement reprise aux débuts du gothique. Le chœur témoigne quant à lui du succès contagieux de l'architecture des grandes cathédrales gothiques françaises. La qualité et la richesse de son architecture et de ses décors remarquablement conservés lui ont valu l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en décembre 2000, comme témoignage d'un échange considérable d'influences sur le développement de l'architecture médiévale et en tant qu'édifice exemplaire illustrant cette période.

Le 14 août 1999, une violente tornade s'abat sur la ville de Tournai, endommageant de nombreux bâtiments dont la cathédrale Notre-Dame. Cet événement révèle que la structure de l'édifice souffre d'un important déséquilibre. La Tour Brunin, au N-O de la croisée du transept, apparaît plus particulièrement affectée par ces problèmes de stabilité. Les chantiers de sauvegarde entrepris en 2000 et 2002 s'attachent en premier lieu à étançonner le chœur gothique et à renforcer les contreforts, ainsi qu'à stabiliser la Tour Brunin, dans l'attente de la résorption des problèmes de stabilité et d'une restauration d'envergure de l'édifice, avec l'appui de la Division du Patrimoine de la Région wallonne.

L'ampleur des travaux à mener et des fonds à mobiliser a conduit la Province de Hainaut à créer, en 2005, la Fondation Cathédrale Notre-Dame.be, d'utilité publique, et à faire appel à une équipe pluridisciplinaire dirigée par Vincent Brunelle, architecte en chef des Monuments historiques et composée de Slawomir Swieciochowski, architecte et de Pascal Asselin, économiste. Celle-ci a défini d'une part les travaux urgents dont la mise hors d'eau réalisée en 2004, d'autre part les études complémentaires nécessaires à l'élaboration d'un projet de restauration. Les charpentes et les couvertures ainsi que les décors peints et sculptés ont ainsi fait l'objet d'études spécifiques. Une enquête documentaire a également été menée afin d'alimenter, d'appuyer ou d'orienter les investigations menées in situ et en laboratoire.

La restauration d'un édifice aussi complexe ne pouvant se faire sans une approche globale et prospective de cette gigantesque entreprise, la Région wallonne a commandé en 2005 un schéma directeur centré sur les problématiques de restauration, document achevé et remis en janvier 2006. Nourri des résultats des études préalables antérieures et basé sur un examen approfondi du monument, ce document a pour ambition d'être un outil de décision et de programmation des interventions futures. Chacune des opérations y est identifiée, détaillée, et budgétée. Y sont également identifiées les études préalables supplémentaires que nécessiterait la restauration. Outil évolutif, il n'est pas figé et laisse au maître de l'ouvrage, à l'auteur de projet et à la Région wallonne le choix des opérations et actions à mettre en œuvre selon les priorités, les opportunités, l'avancement et les résultats des fouilles archéologiques entreprises depuis 1996 et toujours en cours, ainsi que les moyens budgétaires disponibles.

<http://wbc.unesco.org/fr/list/1009/documents/>

<http://www.cathedraledetournai.be>

<http://www.cathedrale-tournai.be>

NOUVELLES DU SÉNÉGAL SAINT-LOUIS MENACÉ PAR L'URBANISATION GRANDISSANTE



Le 4 décembre 2007, on apprenait dans la presse sénégalaise (le journal *Wal Fadjri* de Dakar) que le site de Saint-Louis-du-Sénégal, inscrit en décembre 2000 sur la liste du patrimoine mondial, risquait d'en être retiré à cause des constructions « sauvages qui envahissent l'île ».

En effet, quarante-trois chantiers contemporains sont en cours sur l'île, mais seuls cinq d'entre eux respectent les normes de construction de l'UNESCO dans un contexte protégé où septante-deux bâtiments sont en ruine. Il n'est donc pas exclu que la vieille cité coloniale soit inscrite sur la Liste du patrimoine en péril, voire qu'une procédure de déclassement soit entamée.

Outre le problème des constructions hors normes, les politiques mises en cause sont notamment le retard pris dans la création d'une Maison du Patrimoine (parrainée

par la coopération française et, essentiellement, le partenariat entre la ville de Saint-Louis et l'entité Lille-métropole dans le cadre de leur jumelage) initialement annoncée pour 2003 et qui est aujourd'hui menacée d'être délocalisée pour installer à sa place un tribunal d'appel dans la ville. De plus, le plan de sauvegarde et de mise en valeur, lui aussi initié en 2000, a bien été préparé avec les partenaires internationaux mais n'a pas encore été ratifié ni sanctionné par son décret d'application sénégalais, rendant malheureusement son effet nul jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce contexte et dans le cadre des Relations extérieures de la Région wallonne, l'action de l'Institut du Patrimoine wallon en faveur de la restauration du bâtiment dénommé « Assemblée territoriale du fleuve ou Conseil général »¹ et de la formation spécifique d'artisans en restauration, selon les critères internationaux, a pris du retard. Cela contribue à la perte d'efficacité et de crédibilité du projet en raison des lenteurs de l'administration locale du patrimoine et d'intérêts particuliers touchant au parc immobilier et au marché de la construction dans une cité de grande valeur culturelle et au réel potentiel économique.

Il importe d'ailleurs de rappeler également les efforts accomplis par la communauté internationale sur l'île de Gorée depuis le lancement en 1980 de la campagne UNESCO de sauvegarde, hélas sans effet durable...

Ce sont donc de tristes nouvelles que nous devons relayer à propos de ces joyaux du patrimoine colonial d'Afrique de l'Ouest auxquels nous souhaitons, malgré tous ces retards et ces embûches, qu'ils finissent par être sauvegardés avec l'éthique et tout le savoir-faire exigés par la bonne conservation du patrimoine.

Tel était le vœu, entre autres, de Guy Thilmans, chercheur belge qui consacra les dernières années de sa vie à lutter pour la sauvegarde de Saint-Louis.

Jacob Durieux,
Archéologue

¹ Voir les articles parus à ce sujet dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°53, mars 2005.

PATRIMOINE MONDIAL - INTERNET

Une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible.

En 1994, le Comité du patrimoine mondial a lancé la *Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible*. Son objectif est de s'assurer que la Liste reflète bien la diversité culturelle et naturelle des biens de valeur universelle exceptionnelle. L'ICOMOS a activement contribué à la formulation de cette stratégie en réalisant une étude approfondie de la Liste du patrimoine mondial : *Comblant les lacunes ; Un plan d'action pour le futur*.

<http://whc.unesco.org/fr/strategieglobale/>

http://www.international.icomos.org/world_heritage_frel/wblgaps.htm

Patrimoine mondial en panoraphies

WHTour.org est une organisation sans but lucratif qui documente la Liste du patrimoine mondial en panoraphies - images à 360 degrés. Sur les 297 sites déjà visités, dont 216 inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, 221 sont présentés aux internautes. Le site compte au total déjà 1642 panoraphies.

<http://www.world-heritage-tour.org/>

Ratisbonne (Allemagne)

La ville de Ratisbonne (Regensburg) en Bavière a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2006 au terme d'une dynamique initiée dès les années 1990. Elle est la seule ville médiévale de Bavière à avoir traversé les siècles presque intacte malgré les conflits armés du XX^e siècle.

<http://www.regensburg.de/welterbe/index.shtml>

Canal Rideau (Canada)

Le canal Rideau est un réseau de lacs magnifiques, de rivières et de canaux artificiels qui serpente sur une distance de 202 kilomètres. Cet ensemble inscrit en 2007 sur la Liste du patrimoine mondial est administré par l'Etat canadien – Parcs Canada.

http://www.pc.gc.ca/lbn-nbs/on/rideau/index_f.asp

Lavaux (Suisse)

Inscrit en 2007, Le vignoble en terrasses de Lavaux s'étend au nord du lac Léman dont les versants profitant d'une orientation au sud ont été plantés de vignes dès l'époque romaine puis aménagés en terrasses à partir du XI^e siècle, avec l'arrivée de communautés bénédictines et cisterciennes. L'interaction millénaire entre l'homme et son environnement a produit un paysage culturel et un patrimoine architectural dont les qualités ont justifié leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2007.

<http://www.lavaux-unesco-inscription.ch/>

Sites naturels du Patrimoine mondial

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'UNESCO collaborent étroitement avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et le Centre du patrimoine mondial dans l'évaluation et le monitoring des sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

<http://www.unep-wcmc.org>

Le Havre (France)

Important port normand, Le Havre fut durement touché lors de la Deuxième Guerre Mondiale par de nombreux bombardements alliés qui détruisent près de 80% du cœur historique de la Ville. Sa reconstruction, conçue et dirigée par l'architecte et urbaniste Auguste Perret, est un exemple éminent de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle et de l'utilisation du béton, ce qui a justifié son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2005.

<http://www.ville-lehavre.fr/>

<http://oceanes.ville-lehavre.fr/WebUnesco/Index.html>

Organisation des villes du patrimoine mondial

Fondée en 1993, l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) regroupe 215 villes du monde comptant sur leur territoire un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Cette organisation, basée à Québec, vise à aider les villes membres à adapter et à perfectionner leur mode de gestion de leur patrimoine. L'OVPM a notamment mis sur pied le portail URBO sur la gestion des villes du patrimoine mondial.

<http://www.ovpm.org> - <http://urbo.ovpm.org>

HET VLAAMS INSTITUUT VOOR HET ONROEREND ERFGOED (VIOE)

Le Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed (Institut flamand du Patrimoine immobilier) est une institution scientifique faisant partie de l'administration flamande, qui se consacre à la recherche sur le patrimoine immobilier. Fondé en 2004, le VIOE compte aujourd'hui 160 collaborateurs, allant des fouilleurs aux chercheurs scientifiques.

Le VIOE effectue trois tâches essentielles : la recherche, la sensibilisation et l'appui à la politique régionale patrimoniale.

Recherche

Le VIOE a une mission de recherche fondamentale sur le patrimoine archéologique, architectural, paysager, maritime et nautique. Le résultat des recherches sert à établir des recommandations motivées pour la gestion. Les activités de recherche comprennent à la fois l'enregistrement et le travail de terrain :

- les fouilles archéologiques (d'urgence) et le contrôle des chantiers, y compris les recherches post-fouilles,
- la recherche appliquée au patrimoine architectural: l'archéologie du bâti, les chantiers de restaurations et – dans des circonstances bien déterminées – les missions de restauration,
- la recherche intégrée sur les paysages historiques en Flandre et l'étude des arbres remarquables ainsi que des flores murales spécifiques sur les bâtiments historiques,
- les fouilles, le sauvetage et la description du patrimoine maritime et naviguant existant sur la terre ferme, sur la mer ou dans l'eau,
- la recherche sur les restes archéologiques organiques.

L'enregistrement et la documentation occupent une place centrale au VIOE, ainsi que la conservation et la restauration, allant des découvertes archéologiques aux bâtiments en passant par les peintures murales. En général, on envisage une étude scientifique intégrale du patrimoine immobilier. Si nécessaire, la recherche effectuée par l'Institut est complétée par des recherches externes sur des thèmes spécifiques ou stratégiques.

Sensibilisation

La recherche ayant peu de retombées sans publication, ses résultats sont diffusés à destination des différentes spécialisations et traduits pour un large public, notamment sous forme de publications scientifiques.

Par ailleurs, le VIOE contribue à la sensibilisation et à l'information du public par le biais d'expositions, de journées d'étude et de colloques, souvent en collabora-

tion avec des partenaires (de recherche) externes. L'information des groupes-cibles spécifiques prend souvent une place prépondérante. Dans le cadre de l'éducation au patrimoine, le VIOE accorde aussi une grande importance aux diverses manières d'intégrer le patrimoine dans le cursus de l'enseignement scolaire.

Le VIOE dispose d'une vaste bibliothèque de recherche régulièrement mise à jour. Située dans les locaux du VIOE à Bruxelles, elle est aisément accessible au public (<http://www.vioe.be/nl/bibliotheek>). Le VIOE gère également plusieurs fonds d'archives, tels que les archives de la Commission Royale des Monuments et Sites (pour la Flandre) et celles de l'architecte Renaat Braem.

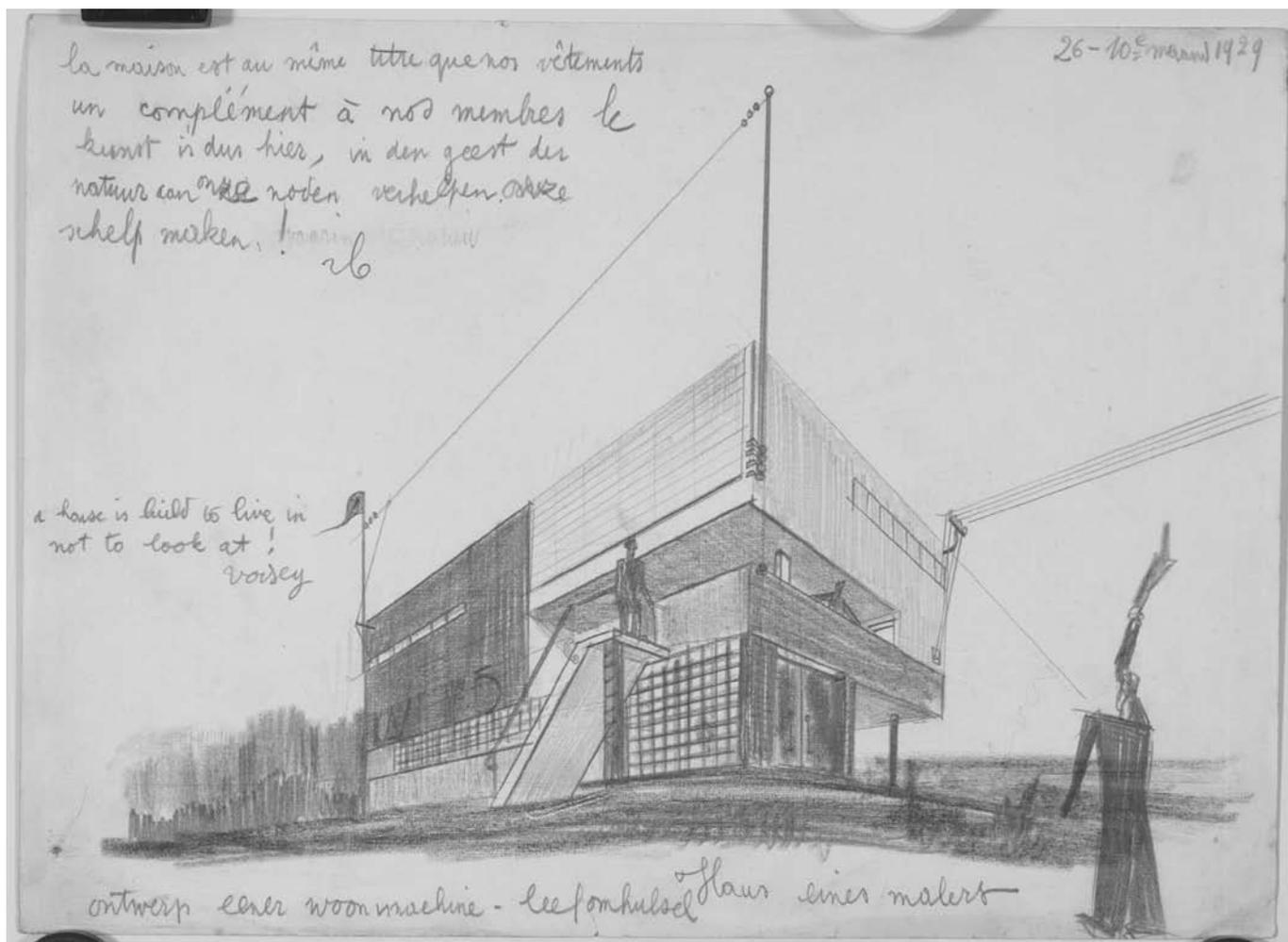
Appui à la politique patrimoniale

Les inventaires du patrimoine constituent l'instrument de gestion le plus important offert par le VIOE. Ils permettent d'identifier les lacunes dans les connaissances et les points d'intérêt actuels. L'objectif des inventaires du patrimoine est de donner une vue d'ensemble de toutes les connaissances sur les éléments de valeur du patrimoine. Ils sont utilisés comme base scientifique pour la protection.

Les différents inventaires (www.vioe.be/inventarisatie) sont:

- l'inventaire de tous les sites archéologiques connus en Flandre: Centrale Archeologische Inventaris (CAI),
- l'inventaire du patrimoine architectural en Flandre: Inventaris van het Bouwkundig erfgoed in Vlaanderen,
- l'inventaire du patrimoine nautique: Inventaris van het Varend erfgoed in Vlaanderen,
- l'inventaire des paysages exceptionnels en Flandre: Landschapsatlas,
- l'inventaire des parcs et jardins en Flandre: Inventaris van de Tuinen en Parken in Vlaanderen,
- et l'inventaire du patrimoine des orgues en Flandre: Inventaris van het Historisch Orgel in Vlaanderen.

Le VIOE joue un rôle pilote dans l'élaboration de normes et de directives, dites *best practices*, pour les domaines de recherche dans le secteur du patrimoine immobilier au sens large du terme. Au niveau international, le VIOE applique les normes européennes de conservation et restauration du patrimoine (www.cen.eu – cen/TC346 conservation of cultural property). Avec son « état de la recherche » (Onderzoeksbalans), le VIOE souhaite contribuer au développement, par l'Autorité régionale, d'une vision à long terme dans le domaine du patrimoine culturel immobilier.



Archives Renaat Braem. © VIOE.

Renaat Braem, *Projet d'une maison pour artiste-peintre, 1929.*

DEUX PROJETS IMPORTANTS DU VIOE EN 2008

État de la recherche

Le VIOE coordonne le projet « Onderzoeksbalans Onroerend Erfgoed », qui vise à dresser un état de la recherche et des connaissances en matière de patrimoine immobilier en Flandre. Ce projet comporte trois grandes sections - archéologie, patrimoine architectural et paysages - et est établi en collaboration avec les spécialistes du secteur.

L'objectif est d'établir clairement ce qui est étudié, où et par qui. À partir de là, sera proposée une évaluation des perspectives de recherches pour l'avenir. Ce projet souhaite favoriser la transparence de la recherche scientifique, les contacts entre chercheurs, la multidisciplinarité et la définition d'objectifs complémentaires. Le résultat servira de plate-forme pour l'échange d'opinions et d'idées entre chercheurs, conseillers et exécutants.

La réaffectation du pavillon De Notelaer

Le pavillon De Notelaer à Hingene (Bornem), sur la digue de l'Escaut entre l'embouchure du Durme et du Rupel, là où l'Escaut forme une frontière naturelle entre les provinces de Flandre-Orientale et d'Anvers. Ce belvédère néoclassique fut érigé à la fin du XVIII^e siècle par le duc Wolfgang-Guillaume d'Ursel (1750-1804), d'après les plans de l'architecte français Charles de Wailly, à proximité du château de Hingene. Ce ravissant pavillon, conçu et décoré avec goût, était réservé à la famille ducale et à ses hôtes, qui s'y rendaient lors de promenades ou de parties de chasse. Acquis en 1983 par la Communauté flamande, le bâtiment présente quelques problèmes de stabilité. Il a été décidé de le restaurer et d'intégrer son environnement à l'étude. Ceci a mené à la définition d'un projet multidisciplinaire qui

étudie le monument dans son intégralité, en vue de sa restauration et de son intégration dans un circuit touristique et culturel, en tant que Centre d'accueil touristique et récréatif de l'Escaut. La méthode de travail ainsi que les résultats de ce projet modèle devraient bénéficier à d'autres projets.

En 2008, le VIOE réalisera la phase d'étude, comprenant le relevé précis du pavillon, l'étude archéologique du bâti, l'étude de l'intérieur, l'étude des matériaux et des techniques, le dépouillement des archives historiques, un essai de restauration des peintures murales du salon italien, l'étude historique et floristique des abords

immédiats, l'étude physique du bâtiment et l'étude de stabilité et des techniques. La recherche scientifique permettra ainsi de déterminer les capacités physiques et intrinsèques du bâtiment et de ses abords, afin d'aboutir à une réaffectation adaptée. La phase de recherche sera suivie par le développement du projet et la définition du dossier de restauration. Puis pourront commencer les travaux de restauration et d'aménagement.

Barbara Daveloose
Responsable de la communication VIOE
<http://www.vioe.be/>



Pavillon De Notelaer à Hingene (Bornem).

PUBLICATIONS

J. MAQUET et V. DEJARDIN, *Le patrimoine militaire de Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2007 (ISBN 978-2-930466-20-0 – 362 pages ill. couleur – 45 €). Dans la foulée des Journées du Patrimoine 2007 consacrées au patrimoine militaire, un nouvel ouvrage est sorti de presse à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon. Conçu dans une acception large et recouvrant de nombreuses périodes – des temps préhistoriques aux deux conflits mondiaux du XX^e siècle – le patrimoine militaire wallon y est parcouru au travers d'une soixantaine de notices consacrées aux principaux complexes et sites militaires wallons et de contributions portant sur l'histoire des techniques militaires et de la guerre. La thématique militaire est envisagée dans ses aspects les plus variés, y compris l'important patrimoine commémoratif militaire.

<http://www.institutdupatrimoine.be>

Collectif, *La Route des beffrois de Belgique et de France*, Collection *Itinéraires du Patrimoine wallon*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2008 (ISBN 2-930466-19-7 - 216 pages ill. couleur + carte – 15 €). Cinquième numéro de la collection, cet ouvrage a pour thème l'ensemble des 55 beffrois de Belgique et de France inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en 1999 et 2005, qui symbolisent l'autonomie communale dont l'histoire a débuté au Moyen Âge. Les quatre premiers numéros ont eu pour thème : les abbayes wallonnes, l'Art Nouveau, le patrimoine industriel, et le réseau Archéopass.

<http://www.institutdupatrimoine.be>

G. FOCANT, V. DEJARDIN et J. MAQUET, *Cent merveilles de Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2007 (ISBN 978-2-930466-21-7 – 205 pages ill. couleur – 30 €). Le territoire de Wallonie est jalonné de dizaines de merveilles patrimoniales. Cet ouvrage prestigieux évoque cent splendeurs incontournables à découvrir ou à redécouvrir au travers d'une brève notice historique et des photographies de Guy Focant. De sites industriels en châteaux, en passant par le patrimoine religieux et les édifices civils publics, la Wallonie présente dans cet ouvrage ce qu'elle a de plus beau en matière de patrimoine architectural, naturel ou archéologique.

<http://www.institutdupatrimoine.be>

P. MORNAC, *Archéobook 1 - Les églises de la place Saint-Lambert*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2007 (ISBN 2-930466-15-4 – 20 pages ill. couleur – 5 €). Cœur historique de Liège, la place Saint-Lambert fut également le lieu le plus sacré de la ville durant l'Ancien

Régime. Théâtre du martyr de l'évêque Lambert, les églises s'y sont succédées, miroirs de l'art occidental autant que du développement de la cité. Le présent ouvrage est le premier d'une série de monographies consacrées à l'archéologie liégeoise. Il propose une approche simple des différentes architectures religieuses identifiées lors des fouilles.

<http://www.institutdupatrimoine.be>

Les matériaux dans le Règlement général sur les bâtisses en site rural, Namur, Ministère de la Région wallonne – DGATLP, 2007 (Gratuit). Le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGSBR) vise à la préservation du caractère rural et des spécificités architecturales des villages wallons. Cette pochette consacrée aux matériaux vient compléter la série déjà existante portant sur chacune des zones agro-géographiques.

Elle comporte :

- une série de 8 fiches explicatives pour chaque catégorie de matériaux où chaque prescription est expliquée et replacée dans son contexte urbanistique. Des conseils permettent également de traduire concrètement les mesures dans l'esprit du règlement. Enfin, des précautions plus particulières pour certains territoires sont également évoquées,
- un CD illustratif reprend des exemples de constructions où la mise en oeuvre des matériaux est réussie. Ce répertoire d'exemples est organisé selon deux modes de recherche : par matériau ou par région agro-géographique.

<http://mrv.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

N. FAUCHERRE (textes) et B. BODIN (photographies), *Vauban, les sites majeurs*, Grenoble, Editions Libris (Groupe Glénat), 2008 (ISBN 9782847991796 – 96 pages ill. couleur – 25 €). Considéré comme le plus important ingénieur militaire d'Europe, Vauban a marqué de son empreinte l'histoire de la fortification. Son œuvre est d'une incroyable richesse et constitue un patrimoine exceptionnel. Parmi toutes ses réalisations, quatorze sites majeurs français, illustrant toutes les facettes de son génie, ont été sélectionnés et associés dans une seule candidature à la Liste du patrimoine mondial. De la citadelle de montagne, au fort de bord de mer en passant par la ville de plaine, chaque site est présenté au travers des photographies de Bertrand Bodin et des commentaires de Nicolas Faucherre.

<http://www.glenatlivres.com>

<http://www.sites-vauban.org>

La maison rurale au quotidien, n^{os} 1 à 6, Namur, Fondation rurale de Wallonie, 2006-2007 (2 €/numéro). La Fondation rurale de Wallonie, avec le soutien de la Région wallonne et de l'Institut du Patrimoine wallon, poursuit l'édition d'une série de plaquettes thématiques relatives aux travaux de rénovation et de transformation de la maison rurale en Wallonie. Ces publications apportent une information de base, simple et pratique pour un aménagement réussi de la maison traditionnelle. Après le remplacement de la porte de grange, des châssis et de la couverture des toits ainsi que la création de nouvelles ouvertures et l'aménagement des abords, c'est l'éclairage des combles qui est abordé dans le dernier numéro paru à l'automne 2007.

Découvrez également le plus récent numéro des *Cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie*, consacré à la sauvegarde du patrimoine rural, reprenant plusieurs projets récents de sauvegarde et de sensibilisation dans les communes wallonnes accompagnées par la FRW.

<http://www.frw.be> - <http://www.murla.be>

B. REICHLIN (dir.), *Le Corbusier 1965-2005 - Retour sur l'architecte, l'artiste et ses œuvres*, Collection *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n^{os} 22/23, Paris, 2008 (ISBN 13 978-2-85822-849-2 - 276 pages ill. couleur - 30 €). Quarante ans après la mort de Le Corbusier et à l'heure de l'inscription possible de certaines de ses œuvres sur la Liste du patrimoine mondial, les débats qui entourent l'héritage de son œuvre restent vifs, mais sa contribution essentielle à l'architecture du XX^e siècle conserve encore des espaces méconnus. Ce sont ces zones d'ombre que Bruno Reichlin se propose d'éclairer, entouré d'une dizaine de chercheurs chevronnés, français et étrangers. Dans ce numéro double sont ainsi examinées les multiples sources convergentes qui, dans le temps et dans l'espace, ont permis de nourrir l'appareil conceptuel des projets de Le Corbusier. Un deuxième ensemble de contributions scientifiques s'attache à analyser l'œuvre plastique de Le Corbusier en tant que laboratoire de manipulations spatiales et de solutions formelles. Un dernier axe de réflexion se penche sur les projets et édifices de l'après-guerre, dont certains rejoignent les préoccupations contemporaines des artistes sur la question de l'"informe".

G. PLUM, *Le Grand Palais*, Paris, Editions du Patrimoine, 2008 (ISBN 978-2-85822-901-7 - 224 pages ill. couleur - 50 €). Edifié à partir de 1897 pour l'Exposition universelle de Paris de 1900, le Grand Palais a fait l'objet d'une importante restauration de 2002 à 2007. Dans cet ouvrage richement illustré, Gilles

Plum retrace l'histoire de cet important monument parisien, en étudie l'architecture et les décors, sans négliger le contexte urbanistique du quartier des Champs Elysées dans lequel il se situe.

<http://editions.monuments-nationaux.fr>

D. RABREAU, *Claude Nicolas Ledoux*, Paris, Editions du Patrimoine, 2007 (ISBN 978-2-85822-846-1 - 192 pages ill. couleur - 45 €). L'architecte Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), concepteur des salines royales d'Arc-et-Senans et auteur du traité « *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* » publié en 1804, est l'un des architectes majeurs de la fin du Siècle des Lumières. Se basant sur ses œuvres architecturales encore conservées, les estampes de ses projets et réalisations et les concepts qu'il développe dans ses écrits, Daniel Rabreau livre une étude approfondie de l'œuvre de Ledoux.

<http://editions.monuments-nationaux.fr>

S. LUCET, C. TAROT, et J.-M. GUILLAUD (Photographies), *Entre terre et ciel - Le Mont-Saint-Michel et les montagnes sacrées dans le monde*, Paris, Editions du Patrimoine, 2008 (ISBN 978-2-85822-973-4 - 96 pages ill. couleur - 20 € - Parution en juin 2008). Le Mont-Saint-Michel en France, le Gargano en Italie, Skellig Michael en Irlande, le mont Sinaï en Egypte, le mont Arafat en Arabie Saoudite, Lalibela en Ethiopie, Ayers Rock en Australie, Ellora en Inde, le Huangshan et le Taishan en Chine sont autant de montages, d'escarpements ou de falaises, investis d'un rôle sacré et inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Photographiés par J.-M. Guillaud, ses sites sont présentés dans un ouvrage qui propose également une réflexion sur l'essence du sacré et sur le choix fait par l'homme de l'ancrer dans ces lieux si particuliers.

<http://editions.monuments-nationaux.fr>

J. GODINAS, *Le palais de Liège*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon et Renaissance du Livre, 2008 (ISBN 978-2-930466-10-1 - 236 pages ill. couleur - 35 € - Parution juin 2008). L'ancien palais des princes-évêques, aujourd'hui siège des autorités judiciaires et provinciales liégeoises, est un monument incontournable et emblématique du cœur historique de la ville de Liège. Il est considéré comme l'un des plus beaux palais européens. Cet ouvrage présente une approche complète et globale de l'ensemble des richesses que le monument recèle.

<http://www.institutdupatrimoine.be>

<http://www.larenaissancedulivre.com>

CONFÉRENCES – COLLOQUES

7-9 mai 2008 Vila Nova de Foz Côa (Portugal)
« *Heritage 2008 - Patrimoine mondial et du développement durable* » - Org. Green Lines Institute for Sustainable Development.
Info : <http://www.heritage2008.greenlines-institute.org/>

24 mai 2008 Namur
« *Le patrimoine des vallées en morceaux ? Approche mosane* »
- Org. Wallonia Nostra et le Service du Patrimoine culturel de la Province de Namur.
Info : <http://www.patrimoineculturel.org>

26-31 mai 2008 Val de Loire (France)
SPRECOMAH II « *Seminar on preventive conservation, maintenance and monitoring of the architectural heritage* » - Org. SPRECOMAH.
Info : <http://www.sprecomah.eu>

28-30 mai 2008 Dijon (France)
« *La conservation préventive: du plan de conservation préventive à l'optimisation des ressources* » - Org. Institut National du Patrimoine.
Info : <http://www.inp.fr>

29-31 mai 2008 Metz (France)
« *Dernières avancées de la conservation-restauration du bois* »
- Org. ICOMOS France.
Info : icomos.france@wanadoo.fr

9-11 juin 2008 Paris (France)
« *Le patrimoine religieux des XIX^e et XX^e siècles* » - Org. Institut National du Patrimoine.
Info : <http://www.inp.fr>

17 juin 2008 Paris (France)
« *Patrimoine et développement durable : une question d'éducation ?* » - Org. Vieilles Maisons françaises.
Info : <http://www.vmf.fr>

20 juin 2008 Beckerich (Luxembourg)
« *Performance énergétique et patrimoine bâti* »
- Org. Association internationale R.E.D.
Info : info@ruraleurope.org et <http://www.ruraleurope.org>

19-21 juin 2008 Paris (France)
« *Premier Congrès francophone d'histoire de la construction* »
- Org. Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais.
Info : <http://www.paris-malaquais.archi.fr/actualite-69-1.html>

26 et 27 juin 2008 Paris (France)
« *Eglises des villes, églises rurales, un héritage en partage ?* »
- Org. Cité de l'architecture et du patrimoine et Comité du Patrimoine culturel.
Info : sg.comite-cultuel@culture.gouv.fr

30 juin – 3 juillet 2008 Appeldoorn (Pays-Bas)
« *Transformer avec l'eau* », 45^{ème} Congrès mondial de

l'IFLA – Org. International Federation of Landscape Architects/Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA).
Info : <http://www.iflaonline.org/>

2-4 juillet 2008 Bath (Royaume Uni)
« *6^e Conférence internationale sur l'analyse structurelle des constructions historiques* » - Org. Université de Bath avec le soutien d'ICOMOS UK.
Info : <http://conference.bath.ac.uk/sabc08/>

9-12 juillet 2008 Séville (Espagne)
« *Patrimoine Culturel et Innovation* », 9^{ème} Congrès international sur la conservation du patrimoine architectural – Org. Centro Internacional para la Conservación del Patrimonio (CICOP).
Info : <http://www.cicop.com>

27-30 août 2008 Lyon (France)
« *9^e conférence internationale d'histoire urbaine* » - Org. Association Européenne d'Histoire Urbaine et Institut des Sciences de l'Homme (ISH - Université de Lyon 2).
Info : <http://eaub.isb-lyon.cnrs.fr>

13-20 septembre 2008 Usine Van Nelle Rotterdam (Pays-Bas)
« *The Challenge of change: dealing with the legacy of the Modern Movement* », 10^{ème} Conférence internationale DOCOMOMO – Org. DOCOMOMO.
Info : <http://www.archi.fr/DOCOMOMO/conferences.htm>

15-20 septembre 2008 Torun (Pologne)
« *11^e Congrès international sur la détérioration et la conservation de la pierre* » - Org. Université Nicolas Copernicus.
Info : <http://www.stone2008.pl>

16-17 septembre 2008 Ratisbonne (Allemagne)
« *Earth, Wind, Water, Fire ; Environmental Challenges to Urban World Heritage* » - Org. Organisation des Villes du Patrimoine Mondial et Ville de Ratisbonne.
Info : <http://www.ovpm.org>

29-30 septembre 2008 Namur (Moulines de Beez)
« *Restauration des vestiges archéologiques : philosophie et techniques de restauration* » - Org. DGATLP, Division du Patrimoine.
Info : <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/>

1-3 octobre 2008 Paris (France)
« *Le patrimoine militaire des XIX^e et XX^e siècles: quelle transmission ?* » - Org. Institut National du Patrimoine.
Info : <http://www.inp.fr>

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET TERRITOIRES DE WALLONIE

La Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine poursuit la publication de sa nouvelle collection intitulée « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie » qui viendra progressivement compléter le premier inventaire du patrimoine immobilier en Région wallonne, publié entre 1973 et 1997 sous le titre « Le patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie ». L'évolution de la notion de patrimoine et sa mise en relation avec l'aménagement du territoire sont nettement perceptibles dans cette nouvelle collection puisqu'y sont désormais pris en compte non seulement les témoins plus récents ou plus modestes de la vie sociale et économique de la Wallonie, tels que les ensembles bâtis, l'architecture industrielle ou celle du XX^e siècle, mais aussi les dimensions paysagère et urbanistique des ensembles construits, aujourd'hui reconnues comme étant un patrimoine indissociable de

l'architecture. Dernières publications en date : Bassenge et Visé (Prov. de Liège) ; Durbuy, Erezée et Manhay (Prov. du Luxembourg) ; Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Wavre (Prov. du Brabant wallon) ; Jurbise, Lens, Quaregnon et Saint-Ghislain (Prov. du Hainaut).

<http://mru.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

<http://www.mardaga.be>

Th. CORTEMBOS, « Le nouvel inventaire du patrimoine architectural en Région wallonne: un outil de connaissance pour les collectivités locales », dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 32, décembre 2000, pp. 64-71.

Et. GUILLAUME, « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Le nouvel inventaire du patrimoine ; Un outil pour le logement ? », dans *Les Echos du Logement*, septembre 2007, pp. 58-60.

NOUVELLES D'ICOMOS WALLONIE-BRUXELLES ASBL

A l'issue de l'Assemblée générale du 15 mars 2008 qui s'est tenue à Lessines dans l'ancien hôpital Notre-Dame à la Rose, ont été élus administrateurs de l'asbl pour une durée de 3 ans : Ghislain Claerbout, Marie-Françoise Degembe, Stéphane Demeter, Georges Durieux, Patrice Gautier, Brigitte Libois, Carine de Lichtervelde, André Loits et Jean-Sébastien Misson.

Lors de sa réunion du 1er avril 2008, le nouveau Conseil d'Administration a désigné en son sein comme président, Stéphane Demeter, comme vice-présidente, Brigitte Libois, comme trésorier, Ghislain Claerbout et comme secrétaire général, Jean-Sébastien Misson.

Le mandat 2008-2011 sera particulièrement important pour notre association, puisque son président assurera pendant ces trois années la présidence d'ICOMOS Belgique.

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles asbl

Président :

Stéphane Demeter

Siège social :

Rue de l'Ecluse, 22 - 6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71 65 49 19

Fax. +32 (0)71 65 49 11

Adresse postale et Secrétariat :

Michèle Callut

BP 132, 7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

icomos.walloniebruxelles@skynet.be

Bulletin de liaison :

Editeur responsable : Stéphane Demeter

Comité de lecture: Anne Bosson, Michèle

Callut, Stéphane Demeter, Anne Van Loo,

Georges Durieux, Carine de Lichtervelde.

Coordination : Jean-Sébastien Misson

[jsmission@gmail.com](mailto:jsmisson@gmail.com)

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s).

La reproduction, la traduction et l'adaptation sont autorisées sous réserve de mentionner la source et l'auteur.

Ce bulletin est publié avec l'aide de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.